



Déclaration liminaire CTL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Madame la Présidente,

Pour cette rentrée 2021, après des congés bien mérités, la reprise s'opère dans un climat plus qu'incertain, en essayant d'être optimiste. La COVID et ses variants continuent ses ravages sur la planète.

A ce propos, les représentants de la CGT réaffirment la position du syndicat national : Oui à la vaccination, non aux sanctions pour les soignants (80 à 90 dans le département) et les collègues travaillant en relation avec le public.

Au plan national, à quelques mois des élections Présidentielles, les sujets majeurs sont toujours sur la table. Salaires et pouvoir d'achat, retraites, réforme assurance chômage.

A ce titre une mobilisation sociale est prévue pour le 5 octobre.

C'est l'occasion également de porter des revendications :

- Augmentation des salaires par la fin du gel du point d'indice et non une prime de Noël
- Recrutement massif des fonctionnaires par concours à la DGFIP plutôt que des contractuels.
- Arrêt des restructurations incessantes et les délocalisations/ suppressions de services (abandon du NRP).
- Respect de nos conditions de travail, que ce soit dans les services (pas de précarisation de nos espaces de travail par exemple), comme en télétravail (volontariat effectif, véritable prise en charge administrative du matériel et des coûts...). Nous ne sommes pas corvéables à merci !
- Rétablissement des CAP, non à la mobilité forcée, notre mobilité doit pouvoir être choisie. Si nous avons des devoirs, nous avons aussi des droits.
- Abrogation de la loi dite « de Transformation de la Fonction Publique ». Avant de transformer il faut un essai, et il faut maintenir les équipes sur le terrain.

Et que fait le Projet de Loi de Finances pour 2022 : encore près de 1500 suppressions d'emplois pour notre ministère ; logique n'est ce pas ? Combien dans le 47 ?

A la DGFIP et pour notre département les réformes continuent de laminer nos missions et nos droits collectifs. Le NRP, le COM et CAP 2022 vont continuer de s'appliquer avec des conséquences non négligeables pour les usagers.

Les France Services voilà l'outil miracle mis en avant pour moderniser et rapprocher nos structures de nos usagers. En réalité ces FS ne sont que des coquilles vides (permanences de quelques jours seulement). Sans parler des nouvelles charges supportées par les communautés de communes.

En outre, les collègues de l'Equipe De Renfort sont désignés volontaires pour effectuer les premières permanences, ces mêmes collègues qui étaient avant dans les trésoreries de proximité de pleine compétence.

Avec la publicité sur le tout numérique le constat est fait qu' aucune visio ou rendez-vous entre une FS et un de nos SIP n'a été réalisée à l'heure actuelle ; la technique de la téléphonie sur l'adresse d'un ordinateur (TOIP) est elle au point également ?

Les usagers ont toujours besoin de contacts physiques :

Avez-vous vu, madame la présidente, les files d'attente, notamment au SIP d'Agen, le matin devant les Centres des Finances Publiques ?

Les collègues sont aussi contents d'apprendre que la seule caisse ouverte pour les espèces (au 1er Janvier 2022) ne sera pas à la Direction mais au SIP d'Agen. Une suppression de poste au 1^{er} Janvier 2022 serait malvenue...

Oui les usagers ont toujours besoin de vos agents, madame la Présidente.

A l'ordre du jour, les représentants de la CGT notent que tous les points ne sont que pour information.

Les représentants de la CGT émettront néanmoins des observations et des avis, pris en compte ou non, pour le maintien d'un dialogue social.

Cet ordre du jour sera terminé par les nombreuses questions diverses posées par plusieurs agents du département.